

Application de Fiche Règlementaire

À l'attention des prescripteurs exerçant à Mayotte

FR
162

Que prévoit cette fiche ?

Création du code prestation MTJ

Contexte de l'évolution :

L'avenant 6 à la convention nationale des médecins prévoit la création d'une majoration transitoire spécifique pour les patients de moins de 16 ans, pour les PS de Mayotte.

Modalité :

Le code prestation **MTJ** est créé à ces fins, facturable par tous les PS prescripteurs.

Les informations suivantes sont mises à jour :

Table 1 : création de l'entrée **MTJ** dans la table

Table 2 : compatibilité avec les PS prescripteurs

Table 3 : compatibilité avec la qualité du bénéficiaire (âge max : **16 ans**)

Table 4 : compatibilité avec les différentes natures d'assurance

Table 7 : compatibilité avec les qualificatifs *gratuit*, *non remboursable* et *SMG*

Table 12 : prestation **MTJ** obligatoirement associée à *CNP*, *CS*, *VNP* ou *VS*.



VEHIS ✓

VITAL'ACT 3S

Paramètres de création d'acte*

Code de l'acte	MTJ
Date pivot	24/08/2018
Nouveau tarif	3,00 €
Taux (régime général)	70%
Taux CRPCEN	85%

* ces paramètres sont à utiliser dans le cadre de la procédure générique « comment créer un acte » de votre TLA.

Retrouvez les vidéos
d'accompagnement sur
notre site internet !

www.healthcare-eid.ingenico.com

Sélectionnez la rubrique **Actualité et support**
Sélectionnez votre solution et
rendez-vous dans « Vidéos tutos »



Cette évolution règlementaire sera intégrée
dans une future mise à jour logicielle de
nos solutions TLA.

Aidez-nous à mieux vous accompagner

Cliquez ci-dessous et dites-nous ce que vous pensez de l'accompagnement Ingenico Healthcare/e-ID.

[Donnez-nous votre avis →](#)